

LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

RAPPORT DE PROGRÈS

AVRIL 2020





PRÉFACE

- Alors que la responsabilité d'entreprise continue de mûrir, l'un des changements clés que nous avons vus ces dernières années est un mouvement vers les «valeurs». L'approche de l'impact d'une entreprise est le reflet des valeurs de cette entreprise - et des valeurs de ses clients, employés et (de plus en plus) investisseurs. C'est un changement qui a été accéléré par le climat politique actuel, dans lequel les entreprises ont dû défendre publiquement - individuellement et en collaboration - des valeurs telles que l'inclusion, l'empathie et la préservation de l'environnement face à des décisions politiques discutables. Le résultat? La responsabilité, l'humanité et l'impact sont désormais plus ancrés que jamais dans le secteur des entreprises.
- L'intérêt des investisseurs et des entreprises pour les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) s'est généralisé, et cette tendance se poursuivra en 2020 (et au-delà), l'investissement socialement responsable devenant progressivement la nouvelle norme.
- Les actions des entreprises ont un impact significatif sur la vie des citoyens. Non seulement en termes de produits et services qu'ils offrent ou d'emplois et d'opportunités qu'ils créent, mais également en termes de conditions de travail, de droits de l'homme, de santé, d'environnement, d'innovation, d'éducation et de formation. Pour cette raison, les citoyens attendent à juste titre que les entreprises comprennent leurs impacts positifs et négatifs sur la société et l'environnement. Et, par conséquent, prévenir, gérer et atténuer tout impact négatif qu'ils peuvent causer, y compris au sein de leur chaîne d'approvisionnement mondiale.
- La RSE nécessite un engagement avec les parties prenantes internes et externes afin de permettre aux entreprises de mieux anticiper et de tirer parti des attentes en évolution rapide de la société ainsi que des conditions d'exploitation. Cela signifie qu'il peut également servir de moteur au développement de nouveaux marchés et créer de réelles opportunités de croissance.
- Ceci dit, chez Les Eaux Minérales d'Oulmès, la responsabilité sociale des entreprises se présente sous plusieurs formes. Même la plus petite entreprise a un impact sur le changement social en faisant un simple don à une banque alimentaire locale. Voici quelques exemples de RSE les plus courants:
 - ✓ **Réduire l'empreinte carbone** / **Améliorer les politiques du travail** / **Participer au commerce équitable** / **Don de charité** / **Bénévolat dans la communauté** / **Des politiques d'entreprise respectueuses de l'environnement**
- En s'impliquant dans la responsabilité sociale, Les Eaux Minérales d'Oulmès, se veut instaurer une confiance à long terme des employés, des consommateurs et des citoyens en contribuant à son tour à créer un environnement dans lequel l'entreprise peut innover et se développer. Les crises économiques et ses conséquences sociales ont dans une certaine mesure entamé le niveau de confiance dans les entreprises et ont attiré l'attention du public sur les performances sociales et éthiques des entreprises.
- Contribuer à atténuer les effets sociaux fait partie de la responsabilité sociale des entreprises. À plus long terme, la RSE offre un ensemble de valeurs sur lesquelles bâtir une société plus solidaire et sur lesquelles baser la transition vers un système économique durable. En renouvelant ses efforts pour promouvoir la RSE, l'entreprise vise à créer des conditions favorables à une croissance durable et à un comportement responsable dans ses activités.
- L'objet principal de ce rapport est de démontrer pour la société Les Eaux Minérales d'Oulmès sa vision stratégique à court, moyen et long terme dans la contribution au développement durable et son soutien des objectifs du pacte mondial.

« la terre est ce que nous avons tous en commun »
wendell berry



NOS VALEURS ÉTHIQUES



NOS CINQ VALEURS ÉTHIQUES illustrent l'état d'esprit et les principes sur lesquels reposent les employés LEMO au travail en interne et en externe avec les différentes parties prenantes.

C'est sur la base de ces valeurs partagées que LEMO opère ses activités et crée la confiance, le respect, l'esprit d'équipe, la satisfaction client, la performance et la fidélité de ses employés et de ses collaborateurs.

Elles sont communes et impliquent tous les salariés de Les Eaux Minérales d'Oulmès. Elles doivent être connues de tous, appliquées à travers la culture de l'entreprise et respectées.

INNOVATION

Nous veillons à **anticiper** les changements, nous faisons preuve de **créativité** et nous encourageons la **prise d'initiative** pour nous adapter aux évolutions du marché et renforcer notre leadership.

RESPECT

Nous favorisons une considération **réciproque** basée sur **l'écoute**, la **tolérance** et **l'humilité**, ce qui assure un climat de confiance libérant les potentiels et les talents.

FIDELITÉ

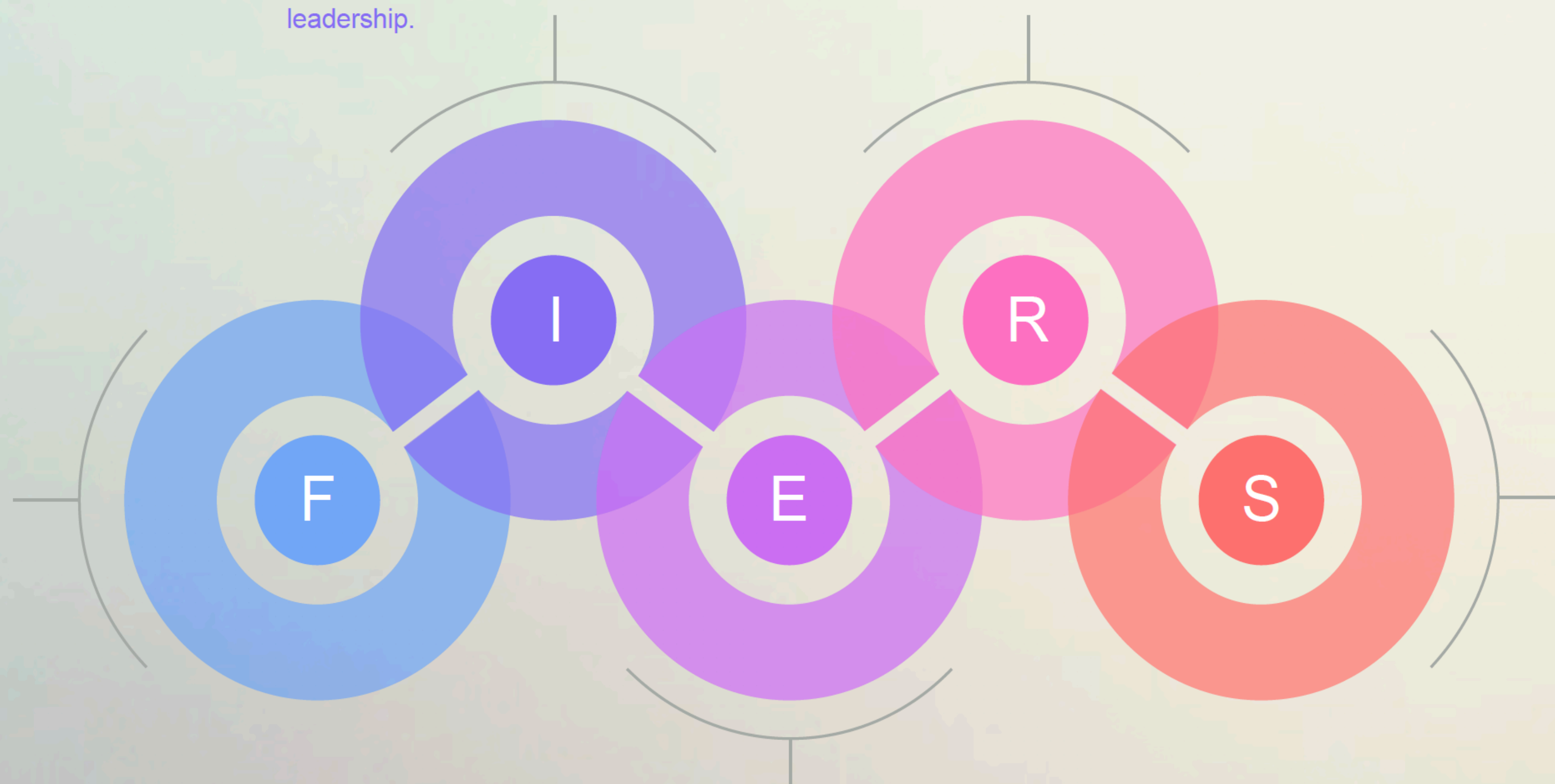
Nous partageons une relation de **loyauté** et de **confiance** qui installe les efforts entrepris dans la durée pour assurer la performance de nos activités ainsi que la réussite et le bien être de chacun.

SOLIDARITÉ

Nous faisons du **partage**, de **l'esprit d'équipe**, du soutien de **l'intérêt collectif** et de **la synergie** la clé de la réussite de notre Groupe.

ENGAGEMENT

Nous faisons preuve de manière permanente d'**implication** et d'**investissement** pour l'épanouissement de nos collaborateurs, la satisfaction de nos clients et le développement de nos activités.





CHARTRE QHSE DE LES EAUX MINÉRALES D'OULMÈS

Les Eaux Minérales d'Oulmès a pour mission principale d'hydrater l'Afrique d'aujourd'hui et demain. Nous désirons renforcer et capitaliser notre position de partenaire responsable leader national et être le challenger n°1 en Afrique pour l'hydratation du consommateur tout au long de sa vie

En tant qu'entreprise citoyenne, nous nous appuyons sur nos valeurs pour mobiliser l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires dans l'optique d'adopter des modes de gouvernance les plus efficaces, garantissant un équilibre tant économique qu'environnemental et social afin de servir l'intérêt des Eaux Minérales d'Oulmès et du Maroc.

Voulant faire face aux enjeux et améliorer de façon durable la satisfaction de nos clients, de nos consommateurs et de nos parties intéressées, notre politique d'excellence se construit autour de 10 engagements :

Respecter les exigences légales, réglementaires, contractuelles et normatives relatives à nos services, notre système d'informations, nos installations et nos produits; et ce en matière de qualité, de salubrité, de santé et sécurité au travail, d'environnement et de la sécurité de l'information.

Développer la confiance et la fidélité de nos clients en leur fournissant des produits salubres et des services conformes à leurs exigences, et ce dans le respect des règles de la saine concurrence.

Accroître notre notoriété à travers la valorisation de nos marques et une communication transparente auprès de nos parties intéressées afin de pouvoir accéder aux nouveaux marchés au niveau national et international, tout en garantissant la loyauté des pratiques et la prévention de la corruption.

Garantir le partage, la préservation et la valorisation des connaissances en exploitant l'intelligence des nouvelles technologies d'information et de communication qui permettent une prise de décision rapide basée sur la disponibilité, l'intégrité, la confidentialité et la traçabilité de l'information stratégique faisant partie de notre capital matériel et immatériel.

Développer des relations de partenariat avec nos prestataires et adopter une culture d'achat basée sur la promotion de la responsabilité sociétale et sur la maîtrise de nos approvisionnements et de nos livraisons via une gestion optimisée des flux de la Supply Chain.



Préserver le patrimoine, anticiper l'accroissement de la capacité de production, moderniser notre outil de production et innover en continu nos procédés de fabrication & packaging grâce à notre veille technologique proactive alliant la rationalisation de la consommation des matières premières et des ressources naturelles avec le respect de l'équilibre de notre écosystème.

Assurer le respect des droits humains et garantir un climat social sain en assurant la pérennisation des acquis, en améliorant les performances de notre capital humain et en développant une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en accord avec les principes d'équité, de diversité et d'égalité des chances entre les genres et la promotion des traitements en faveur des catégories vulnérables.

Encourager la consultation et la participation des travailleurs, améliorer en continu la qualité de vie au travail, les relations professionnelles et prévenir les pathologies et les traumatismes en maîtrisant les risques professionnels relatifs à la santé et à la sécurité provenant de nos activités, installations et produits.

Protéger l'environnement, prévenir les pollutions et minimiser l'impact environnemental de nos activités, installations et produits, notamment les rejets liquides, les déchets solides, les rejets atmosphériques et les nuisances sonores.

Nous conformer aux exigences des standards internationaux et déployer les ressources nécessaires à l'amélioration continue des performances de nos systèmes de management et au renforcement de la transparence de notre gouvernance.

Nous déclarons, avec force et conviction, notre engagement sociétal et notre ambition de conserver notre avantage concurrentiel et notre leadership afin de continuer notre stratégie de croissance offensive en prenant en main notre développement futur, en transformant les risques potentiels en opportunités réelles et en adoptant un comportement citoyen, responsable et respectueux.

Mme Miriem BENSALAH CHAQRON
Administrateur Directeur Général



VISION

DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE À LA **LICENCE SOCIALE**

LA RSE POUR LEMO EST LA CAPACITÉ DE SE CONNECTER AVEC LES GENS

CRÉER LA LICENCE SOCIALE
AVEC LE **CONSOMMATEUR**
ET LA **COMMUNAUTÉ**

ÊTRE L'UNE DES ENTREPRISES LES
PLUS ATTRAYANTES DU MARCHÉ

MAITRISE DES **IMPACTS**
ENVIRONNEMENTAUX



VOLONTÉ D'ASSURER UNE GOUVERNANCE EXEMPLAIRE

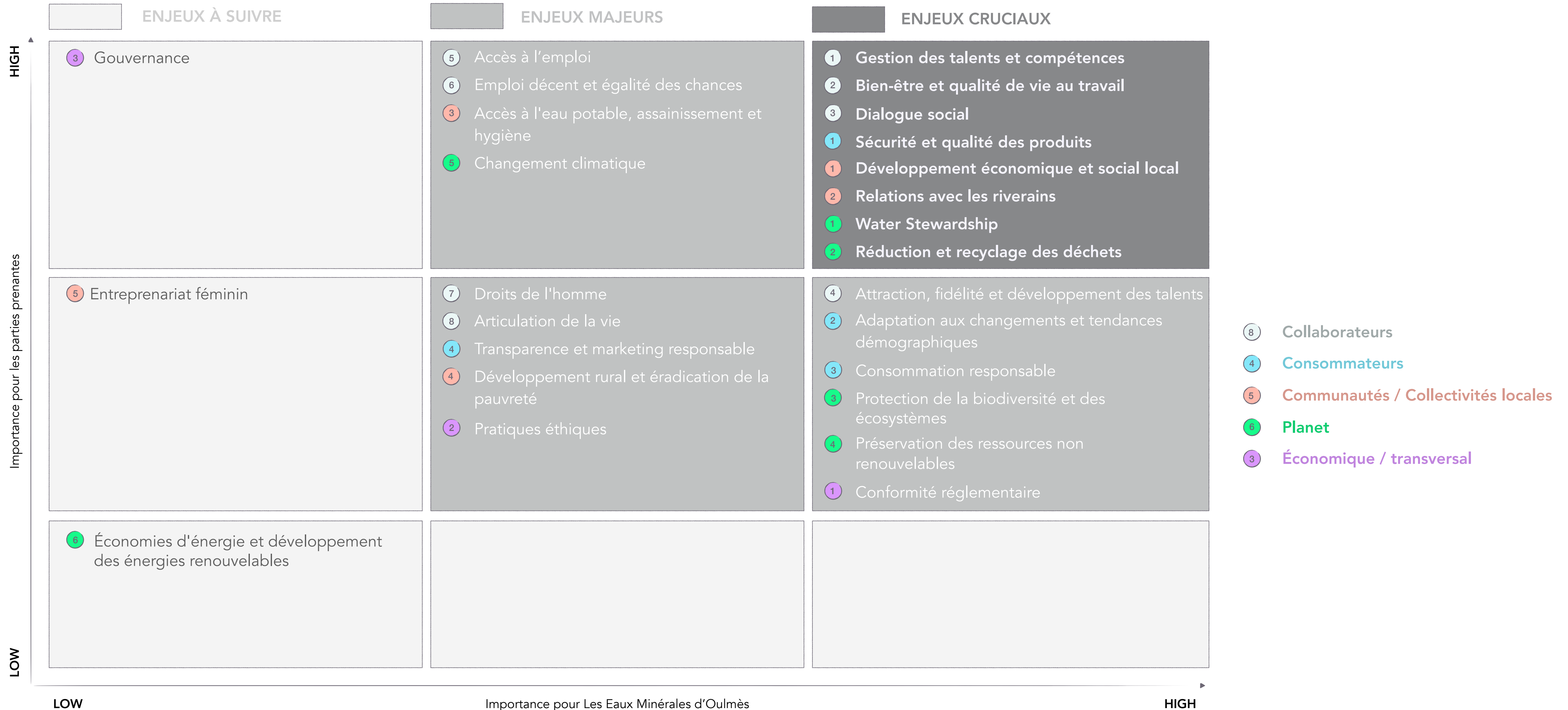


STRATÉGIE RSE 2020 - 2022

4 PILLIERS STRATÉGIQUES



ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ





ALIGNEMENT DE LA STRATEGIE DE LEMO SUR LES RISQUES ETHIQUES ET LES ENJEUX DES PP

MISSION

RENFORCER ET CAPITALISER SA POSITION DE PARTENAIRE LEADER NATIONAL RESPONSABLE ET ÊTRE LE CHALLENGER N° 1 EN AFRIQUE POUR L'HYDRATATION DE CHAQUE CONSOMMATEUR TOUT AU LONG DE SA VIE

VALEURS

FIDÉLITÉ

INNOVATION

ENGAGEMENT

RESPECT

SOLIDARITÉ

CHALLENGES

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

ÉCONOMIC

PP PERTINENTES

COLLABORATEURS

CONSOMMATEURS

COMMUNAUTÉS

PLANET

GOVERNANCE

ENJEUX ÉTHIQUES

- Santé et sécurité
- Emploi décent et égalité des chances

- Droits des consommateurs et santé

- Emploi, développement régional

- Source d'eau (rareté, qualité et disparité)
- Déchets plastiques
- Ressources d'épuisement (non renouvelables)

- Corruption
- Relation entre l'entreprise et le fournisseur

AXES STRATEGIQUES

- Dialogue social
- Bien être et qualité de vie
- Gestion des talents et compétences

- Adaptation aux changements démographiques et des tendances
- Communication sociale
- Relation avec le consommateur

- Contribution économique locale et croissance inclusive
- Relation avec les résidents

- Water Stewardship
- Innovation & Technologie
- Réduction et valorisation des déchets

- Pratiques éthiques
- Croissance durable
- Dialogue avec les parties prenantes

ACTIONS

- Loyauté et développement des compétences

- Mesures de protection de la santé et sécurité alimentaire

- Programme d'éducation sur l'importance de l'hydratation

- Développement économique et social local
- Relation avec les riverains

- Gestion durable de l'eau

- Economie circulaire et recyclage

- Partenariats vs commandites

- Évaluation des chaînes de valeur

ODD



10 PRINCIPES DU PACTE NATIONAL DES NATIONS UNIES



DROITS HUMAINS

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



ANTICORRUPTION

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET LUTTER CONTRE TOUT TYPE D'HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) a formalisé son engagement en faveur de la non discrimination et de la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle oeuvre pour la réduction des contraintes limitant l'évolution professionnelle des femmes au sein de l'entreprise. De ce fait, aucune femme n'effectue de travail durant la nuit, de plus, une salle d'allaitement est aménagée au sein des locaux de l'entreprise.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a procédé à l'identification des risques de discrimination à l'égard des femmes, et a adopté un suivi vigilant de leur prévention dans tous les départements dans des tableaux de bord dédiés à la gestion de l'égalité genre.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a sensibilisé tous les salariés de l'entreprise sur le harcèlement et sur la gestion des réclamations y afférentes et a impliqué les délégués des salariés dans le déploiement et la communication de la nouvelle politique des salaires.
- ▶ Les femmes ayant accouché bénéficient d'une heure d'allaitement quotidienne rémunérée. Et pour celles qui le désirent, de regrouper leurs heures d'allaitement pour bénéficier d'une matinée ou d'un après-midi rémunéré.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a mis en place des critères SMART dans tous ses processus (salaire, évaluation, avancement, promotion développement de potentiel ...) ce qui constitue substantiellement un moyen efficace de traitement transparent, égalitaire et équitable.
- ▶ La féminisation des effectifs se poursuit passant de 9.2% en 2017 à 9,9% en 2019. Le nouveau site de production à Oujda intègre 34% de personnel féminin.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a signé un partenariat avec l'OFPPPT pour former des profils de sexe féminin à des postes opérationnels. Qui a engendré par la suite le recrutement des cheffes opératrices productions.
- ▶ Pour renforcer les dispositions prises, Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un bilan sur la prévention du harcèlement et une sensibilisation régulière des cadres sur le sujet. Par suite, une disposition anti-harcèlement est intégrée au règlement intérieur et dans le code de bonne conduite et fait l'objet d'une procédure explicite.

AGIR ASSURER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET SÉCURITAIRE

- ▶ Un système de management de la santé et de la sécurité est mis en place au niveau de l'ensemble des sites de LEMO conformément au référentiel OSHAS ce système est amélioré en continu et audité annuellement par un organisme international (AFNOR).
- ▶ Cela étant dit, LEMO a mis en place le système de management de la santé et de la sécurité au travail pour mieux gérer ses risques concernant la santé et la sécurité. L'entreprise souhaite qu'à travers L'OHSAS 18001 de contribuer à la création des meilleures conditions de travail par le biais de contrôles opérationnels. Et aussi de créer une culture d'entreprise, car quand le personnel est conscient de son rôle et de ses responsabilités pour assurer sa propre santé et sécurité, il est plus susceptible d'éviter les risques potentiels.
- ▶ Une analyse de risque par processus, activité, zone et poste a été tenue et l'ensemble des moyens de maîtrise en découlant ont été déployés. Au niveau des sites de production, des campagnes de sensibilisation et des formations sont organisées sur le respect des règles d'hygiène et de sécurité et à l'utilisation des équipements de protection et situations d'urgence.
- ▶ LEMO tient au respect du port des EPI par ses sous-traitants (hors unités de production) et s'assure au déploiement du système SST dans toutes les unités y compris dans les périmètres de travail hors bâtiments (zone de stockage, voies d'accès, etc)
- ▶ Des formations et sensibilisations sont organisées tout au long de l'année à la santé et la sécurité au travail animée par la formatrice interne de l'entreprise.
- ▶ Annuellement, Les Eaux Minérales d'Oulmès fait des évaluations et mesures de l'exposition professionnelle au bruit, éclairage et à la qualité de l'air dans tous ces sites de productions et centres de distributions.
- ▶ LEMO a intégré la qualité de vie au travail et les risques psychosociaux dans le processus d'évaluation des risques sous forme de certaines études et enquêtes climat social,. Ceci a pour but de créer les meilleures conditions de travail possibles dans l'organisation, d'identifier les dangers et mettre des contrôles en place pour les gérer, de réduire les accidents sur le lieu de travail et les maladies professionnelles.

S'ENGAGER EN FAVEUR DES PERSONNES À CAPACITÉS RÉDUITES

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès adhère pleinement l'emploi des travailleurs à capacités réduites au sein de ses locaux. De ce fait, elle est engagée en matière de recrutement et à compétences égales.
- ▶ L'entreprise a établi une politique spécifique pour les personnes à capacités réduites et les personnes vulnérables.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a aménagé des postes de travail et des accès spécifiques aux locaux pour les personnes à capacités réduites. Cet aménagement est réalisé en fonction du handicap et requiert l'intervention du médecin du travail, du responsable hiérarchique et du responsable QHSE du site concerné.
- ▶ Une liste des travaux pouvant porter préjudices ou susceptibles d'aggraver leur état a été dressée et communiquée par le médecin du travail en concertation avec le personnel responsable de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- ▶ Le processus de recrutement prévoit qu'à compétence égales le choix sera porté sur le candidat PSH.
- ▶ La Direction RH, la responsable HSE et les médecins du travail ont cartographié et ont identifié 50 postes susceptibles pour recrutement des PSH.



LA VIE PRIVÉE DES EMPLOYÉS SUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS PRIVÉES OU SURVEILLANCE DU LIEU DE TRAVAIL

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès (LEMO) dispose d'une procédure précisant les types de surveillance du lieu de travail autorisés; quel type de renseignements personnels sur les travailleurs sont conservés; où il est stocké; qui a accès; et pourquoi l'information est nécessaire.
- ▶ Les travailleurs sont informés de toutes les activités de surveillance sur le lieu de travail, y compris des caméras et de la surveillance Internet ou par courrier électronique, et de l'objectif spécifique de la surveillance.
- ▶ La société obtient le consentement écrit préalable du travailleur avant d'obtenir des informations d'une personne avec laquelle le travailleur a une relation privilégiée, y compris un ancien employeur, un médecin ou un avocat.
- ▶ Les travailleurs ont accès à toutes les données personnelles collectées à leur sujet, y compris les données relatives aux décisions disciplinaires et celles obtenues grâce au contrôle, mais excluant les informations confidentielles de la direction relatives aux évaluations des performances, aux négociations salariales, aux promotions, aux rotations et autres décisions similaires.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RAISON DE PRATIQUES GOUVERNEMENTALES OU SOCIALES

- ▶ L'entreprise recherche activement des informations sur la situation générale des droits de l'homme dans les zones où elle opère.
- ▶ Lorsque l'entreprise risque d'être impliquée dans des violations systématiques des droits de l'homme en raison de pratiques gouvernementales ou sociales, elle cherche à identifier des solutions par le dialogue avec d'autres entreprises, organisations de la société civile, experts et autres parties prenantes concernées, y compris, si possible, avec les autorités.
- ▶ La société veille à ne pas approuver les restrictions discriminatoires du droit de vote imposées par un État et à ne pas transmettre d'informations relatives aux appartenances religieuses, raciales ou politiques ou à d'autres caractéristiques des employés qui pourraient être invoquées par le gouvernement pour restreindre le droit de vote.

COMPLICITÉ DANS UNE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un manuel de principes bonne conduite en traitant le fait de proposer et accorder des faveurs et le fait de solliciter et accepter des faveurs. Un plan d'audit.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un code d'éthique achat où l'acheteur n'a pas le droit de percevoir directement ou indirectement une rémunération ou des commissions d'une entreprise fournisseur de l'entreprise ou d'une entreprise concurrente. De même, il ne peut être directement ou indirectement associé aux activités d'une société fournisseur de l'entreprise ou d'une société concurrente. L'acheteur n'a pas le droit de demander à un fournisseur un avantage de quelque nature que ce soit (argent, prêt, cadeau, voyage, remise, etc.) pour lui-même ou pour sa famille et doit s'engager à le refuser s'il est offert par le fournisseur et à en informer immédiatement la Direction de la société.
- ▶ L'entreprise s'est engagée à prévenir le harcèlement au travail.
- ▶ L'entreprise s'assure-t-elle que la semaine de travail est limitée à 44 heures. Les heures supplémentaires sont peu fréquentes et limitées; et que les travailleurs bénéficient de pauses et de repos raisonnables.
- ▶ La société veille à ce que tous les employés reçoivent des contrats de travail avant de commencer à travailler pour l'entreprise et à ce que les contrats soient compris par chaque employé.
- ▶ Les contrats décrivent en détail les droits et obligations de chaque employé, y compris une description claire du poste, les systèmes de bonus et de rémunération et des délais de préavis raisonnables.
- ▶ L'entreprise offre un salaire minimum vital permettant aux travailleurs de satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux de leurs personnes à charge.
- ▶ La société veille à ce que les contractants fournissent aux travailleurs opérant dans les locaux de la société un statut d'emploi officiel conforme aux normes de la société.
- ▶ L'entreprise assure que les travailleurs bénéficient de congés payés, de congés de maladie et de congés parentaux conformément aux normes internationales minimales

RECONNAISSANCE DU DROIT DE TRAVAILLEURS À LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

- ▶ L'entreprise s'est engagée à reconnaître les droits de ses travailleurs à la liberté d'association et à la négociation collective, y compris le droit de constituer et d'adhérer librement à des syndicats indépendants, et cet engagement est clairement communiqué à tous les employés.
- ▶ La société reconnaît les organisations de travailleurs aux fins de négociation collective et a mis en place des procédures pour garantir des négociations collectives régulières avec les représentants des travailleurs autorisés sur toutes les questions relatives au lieu de travail.
- ▶ La société autorise les représentants des travailleurs à accéder aux conventions collectives, aux locaux de l'entreprise, aux employés et à toute autre documentation pertinente nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.
- ▶ La société interdit toute discrimination ou action défavorable à l'encontre des représentants des travailleurs ou des employés pour avoir participé ou s'être abstenu de participer à des activités syndicales licites.
- ▶ La société dispose d'un comité, avec la participation de représentants élus par les employés, qui est responsable de l'audition, du traitement et du règlement des affaires disciplinaires et des griefs des employés.



RESPECTER LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET DU LIBRE EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un document qui définit l'organisation du dialogue social. Ledit document précise la mise à disposition de l'ensemble des Représentants du Personnel d'un temps et d'un budget alloué à l'expertise juridique en matière de développement des compétences sur l'ensemble des aspects sociaux dont ils sont en charge (droit du travail, conventions collectives, couverture sociale, procédure en cas de litige, etc).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès octroie l'accès aux conseils d'un des cabinets d'avocats travaillant avec l'entreprise aux Représentants du personnel.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès organise des formations pour la sensibilisation des Représentants du Personnel sur la nécessité de la structuration des rapports et le suivi régulier des demandes & des réclamations sous forme de plans d'actions précisant les responsabilités & les deadline (état d'avancement des actions décidées lors des réunions du personnel précédentes).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès assure la reconnaissance de la valeur ajoutée des représentants du personnel en termes de revendication et de co-construction de l'organisation.
- ▶ Dans la mise en place de la nouvelle organisation basée sur le business unit l'entreprise redistribuent les responsabilités, maintient le même niveau de qualité du dialogue et fait participer les représentants du personnel à l'élaboration de la politique RSE.



OCTROYER LE DROIT À TOUS LES SALARIÉS DE FONDER OU D'ADHÉRER LIBREMENT À UN SYNDICAT

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès établie une relation d'égal à égal avec le représentant du personnel. D'ailleurs, il est important pour l'entreprise avec un représentant du personnel, de ne pas afficher le lien hiérarchique.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès aborde avec une approche qui est sur un mode symbolique - qui n'a pas de valeur en soi - avec le représentant du personnel. De manière, à laisser les représentants à exprimer leur ressenti et faire savoir ce qui ne pas.



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

PRINCIPE 4 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE

PRINCIPE 5 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À CONTRIBUER À L'ABOLITION EFFECTIVE DU TRAVAIL DES ENFANTS

PRINCIPE 6 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À CONTRIBUER À L'ÉLIMINATION DE TOUTE DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE PROFESSION

GARANTIR DES RECRUTEMENTS DANS UN CADRE CONTRACTUEL

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès est engagé à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et s'interdit de faire travailler quelqu'un dans un cadre non-contractuel.
- ▶ La société Les Eaux Minérales d'Oulmès fait appel au travail des intérimaires suivant les besoins de la saisonnalité, et contractualise avec le prestataire des intérimaires précisant les raisons justifiantes le recours à des salariés intérimaires, la durée des tâches et le lieu de leur exécution.
- ▶ Le recours aux salariés de l'organisme temporaire se fait toujours en vue de l'exécution des travaux non permanents appelés "tâches" après consultation des délégués des salariés et ce dans les cas autorisés par le code du travail marocain.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi une politique claire et respectueuse de la loi en matière d'intérim avec des objectifs et des indicateurs suivis pour les postes permanents et pour les postes saisonniers.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'assure que les intérimaires disposent d'un contrat en CDI auprès de leur société d'intérim.

VEILLER AU RESPECT À L'APPLICATION DES EXIGENCES RELATIVES AU CODE DE TRAVAIL NATIONAL NOTAMMENT POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès impose l'âge minimum de 20 ans au travail et son respect au niveau de l'ensemble de ses sites et prestataires.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi des règlements internes, où il est stipulé l'interdiction claire à tout recours direct ou indirect au travail des enfants de moins de 15 ans (article 143 du code du travail) au sein des Eaux Minérales d'Oulmès. Cette règle est ainsi appliquée au niveau de nos partenaires et fournisseurs avec qui nous cesserions toute activité en cas de non-respect.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a intégré les dispositions concernant le travail des enfants dans les contrats, a formalisé, enregistré les contrôles effectués.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès renforce sa vigilance concernant les applications des règles de sécurité pour les fournisseurs et sous-traitants travaillant sur les zones LEMO et et sanctionnera le non respect de ces règles.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi un engagement fournisseur responsable qui spécifie les critères RSE que les prestataires devront respecter en matière de l'élimination du travail des enfants (au sein de l'entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a inclus au niveau des contrats et des cahiers des charges des sous-traitants et de fournisseurs l'interdiction du travail des enfants ainsi que les dispositions mensuelles de contrôle CNSS.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LA DIVERSITÉ, L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES ET DE L'EMPLOYABILITÉ DES SALARIÉS SANS AUCUNE FORME DE DISCRIMINATION

- ▶ Promouvoir l'égalité des chances au sein de la société Les Eaux Minérales d'Oulmès, c'est permettre à chacun et chacune, quels que soient son origine sociale, sa nationalité, son lieu de naissance, ses convictions religieuses ou philosophiques, son âge, son sexe, son orientation sexuelle, son handicap d'être intégré de manière respectueuse aux valeurs du groupe Holmarcom.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès ont renouvelé la convention de partenariat avec l'Association AMH cette association a pour but l'intégration de personnes à mobilité réduite dans les différents acteurs du tissu économique Marocain. Le savoir-faire et le savoir être sont les critères de premier ordre pour pouvoir intégrer la société Les Eaux Minérales d'Oulmès.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a formalisé la politique pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes vulnérables avec la définition des objectifs
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a effectué un état des lieux des postes et des locaux en rapport avec l'accueil des personnes en situation de handicap.
- ▶ La société Les Eaux Minérales d'Oulmès a structuré le processus de recrutement et d'embauche qui doit présenter les règles à respecter en matière de discrimination pour les personnes en situation de handicap.
- ▶ La société Les Eaux Minérales d'Oulmès est entrain de mettre en place un programme « LEMO Academy » qui regroupera les collaborateurs experts qui après avoir suivi des formations des formateurs assureront des formations métiers permettant ainsi le partage des connaissances et compétences.

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 8 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 9 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

ECO CONCEPTION NOUVEAU DESIGN BAHIA

- ▶ Passage au col court à 25g seulement pour format 1.5L VS 28,3g
 1. Développement d'un nouveau design Bahia 1.5L résistant à 25.5g col court
 2. Déclinaison en format 60cl
 3. Intégration nouveau format 33cl
- ▶ **Budget** : 4 500 KDH
- ▶ **Gain prévisionnel de** : 157 T PET/an et 134 MWH/an en Énergie
- ▶ **Gain économique col court** : 29/25 vs Col haut 30/25
- ▶ 2 600 KDH soit un **payback** < 2ans
- ▶ 632 TCO_{2e} Évité /an

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE BAHIA

PRÉFORMES	GAINS PET	GAINS ENERGIE KWH	TCO2E EVITÉ/AN
↓	↓	↓	↓
33cl 11,3 grs -> 9 grs	10 M. btl soit 23 Tonnes/an	10 M. btl soit 23 Tonnes/an	482 640 KgCO2e/an
60cl 15 grs -> 13 grs	7 M. btl soit 14 Tonnes/an	7 M. btl soit 14 Tonnes/an	56 380 KgCO2e/an
150cl 28 grs -> 25 grs	40 M. btl soit 120 Tonnes/an	40 M. btl soit 120 Tonnes/an	92 830 KgCO2e/an

Une économie de 157 Tonnes de PET/an

Une économie de 134 MWH/an

Une économie de 632 TCO₂ e évité/an

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 8 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 9 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

GÉNÉRALISATION COL COURT POUR TOUS LES FORMATS BOUTEILLES SIDI ALI ET AIN ATLAS

ÉVALUATION RETOUR D'EXPÉRIENCE FORMAT 33CL COL COURT

Gain col court 9g vs 11,3g format 33cl en 2019 :

- 345 T de PET économisé soit environ 4 000 KDH
- 1400 TCO_{2e} évité en 2019 formats 33cl

Transformation 2^{ème} ligne L9 33cl pour avoir 100% SA 33cl en col court soit :

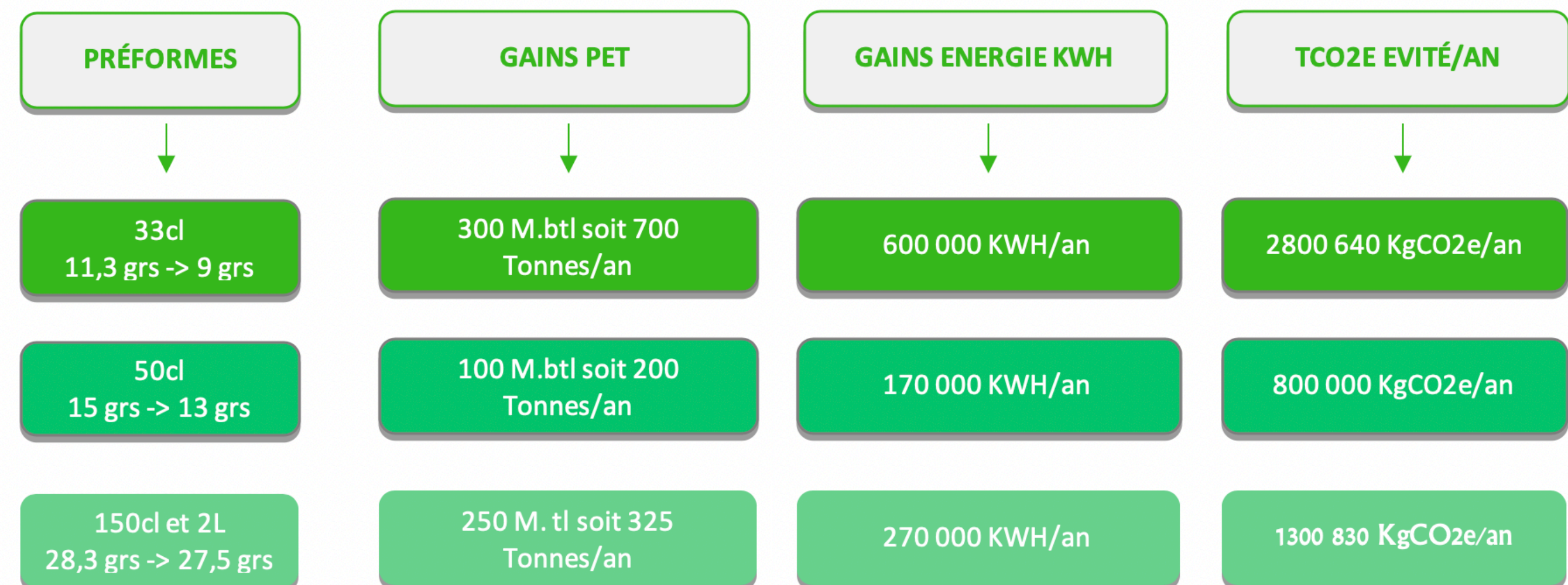
- Gain annuel de 700T/an
- Gain de 8000 KDH/an
- 2800 TCO_{2e} évité estimé 2020 formats 33cl

POTENTIEL ÉCONOMIE PET GÉNÉRALISATION COL COURT AUX FORMATS : 50CL 1.5L ET 2L

1.5 grammes par bouteille grands formats 1.5L et 2L //// 2 grammes par bouteille formats 50 Cl

- Potentiel de gain annuel en PET : 400 T/ an
- Soit 6 000 KDH/an
- Budget moules injection : 8 000 KDH
- Budget transformation des lignes : 7 000 KDH
- Total Capex : 15 000 KDH
- Payback < 3 ans
- 1600 TCO_{2e} évité /an

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE SIDI ALI / AIN ATLAS



Une économie de 1200 Tonnes de PET/an
Une économie de 1000 MWH/an
Une économie de 5000 TCO₂ e évité/an

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 8 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 9 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès identifie toute contamination des sols et de l'eau sur son site ou sur ses sites, évalue les impacts environnementaux et corrige toute contamination importante.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'efforce d'éviter les dommages environnementaux en assurant un entretien régulier des processus de production et des systèmes de protection de l'environnement (lutte contre la pollution de l'air, systèmes de traitement des eaux usées, etc.).
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès procède à des évaluations systématiques des risques des matériaux utilisés, des produits et des processus afin d'appliquer l'approche de précaution.
- ▶ La société veille à la transparence et engage un dialogue régulier avec les parties prenantes avec les voisins, les organisations de la société civile et les autres personnes s'intéressant à l'entreprise sur des questions environnementales critiques.

PROCÉDURES D'URGENCE POUR PRÉVENIR ET TRAITER LES ACCIDENTS AFFECTANT L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a identifié les opérations dangereuses et les conséquences potentielles sur la santé humaine et l'environnement en cas d'accident.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose de procédures détaillées, de plans, d'équipements et de programmes de formation pour prévenir et de réagir efficacement aux accidents et aux situations d'urgence, le cas échéant.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès forme les travailleurs à réagir aux accidents et aux situations d'urgence, notamment en effectuant au moins une fois par an des exercices d'urgence auxquels participent tous les travailleurs.
- ▶ Lorsqu'il existe un risque important d'impact sur les communautés locales, Les Eaux Minérales d'Oulmès dispose d'une procédure lui permettant d'informer immédiatement les communautés locales affectées des urgences industrielles, ainsi que des informations sur les interventions d'urgence, les plans d'évacuation et les interventions médicales.

MESURES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès se conforme à la réglementation concernant l'utilisation des ressources énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a une stratégie climatique qui identifie des opportunités pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a lancé des activités pratiques pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ L'entreprise surveille sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.
- ▶ La société a défini une base de référence pour ses émissions de gaz à effet de serre, qui comprend une définition des opérations et activités de l'entreprise, ainsi que des gaz à effet de serre qui sont comptabilisés comme décrit dans le protocole sur les gaz à effet de serre.
- ▶ La société a pour objectif chaque année de réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre.

ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 7 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À APPLIQUER L'APPROCHE DE PRÉCAUTION FACE AUX PROBLÈMES TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 8 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À PRENDRE DES INITIATIVES TENDANT À PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE 9 : LES ENTREPRISES SONT INVITÉES À FAVORISER LA MISE AU POINT ET LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

MESURES POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU ET TRAITER LES EAUX USÉES

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès traite les eaux usées avant leur rejet afin de réduire les impacts environnementaux négatifs. Si le traitement des eaux usées a lieu en dehors des locaux de l'entreprise,
- ▶ La société surveille les rejets d'eaux usées, y compris les types, les valeurs limites et les quantités de polluants dans les eaux usées.
- ▶ La société a pour objectif de réduire la consommation d'eau et d'augmenter la quantité d'eau réutilisée ou recyclée dans le cadre de différentes opérations et activités. Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est dotée de nouvelles générations de lignes de productions où ils ont supprimé l'étape de rinçage et ainsi contribué à la préservation de l'eau. L'entreprise s'est aussi dotée d'un système de collecte d'eau qui est envoyée à une STEP biologique avant leur utilisation pour l'irrigation des espaces verts.

▶ BAHIA BOUSKOURA

- Recyclage des déchets, des eaux de rinçage, des machines de remplissage
- Suivi et rationalisation de la consommation d'eau
- Budget : 500 KDHS
- Économie de, 400 m³ d'eau par jour
- Diminution de la facture de Lydec de 10%

▶ TARMILAT

- Achat et installation d'une station d'épuration pour le traitement biologique des déchets
- Construction d'un bassin de 150 m³ pour la collecte et le traitement des eaux industrielles recyclées
- Budget : 900 KDHS
- Arrosage et irrigation des espaces verts du site et de la région

MESURES POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ET ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès est engagée dans la réduction de ses déchets à la source et ceci dans la :
 - **Conception du packaging** par le biais de la réduction de consommation du PET (veille technologique)
 - **Maitrise du processus d'embouteillage** à travers la réduction du taux de la casse et la perte des ingrédients (voir processus production) et
 - **Optimisation des emballages** des différents produits achetés.
- ▶ Par rapport à la préservation de l'environnement puisque nous sommes certifiés 14001, l'ensemble des déchets de l'usine sont traités.
- ▶ L'usine Tarmilate ne génère pas des rejets solides dans le milieu riverain et ceci par rapport à la protection de l'environnement usine.
- ▶ Nos déchets sont traités puis revendus pour recyclage.
- ▶ On génère deux types de déchets :
 - ▶ **Déchets banals** (plastique, le carton, le bois, la casse préforme, etc.) qui sont triés au niveau des postes de travail et on un deuxième triage qui se fait au niveau de la déchèterie qui est découpé par zone et type de déchet
 - ▶ **Déchets dangereux** (emballage PC (bidon), filtres usagés, emballage fréon, cartouche d'encre, lampes, batteries usagées, tissus souillé, huile usagées, déchets laboratoires PC)
- ▶ Le bilan des déchets banals traités en 2019 était de **1082 tonnes**. L'ensemble de ces déchets sont vendus à des prestataires pour recyclage.
- ▶ Le bilan des déchets dangereux traités en 2018 était de **8,96 tonnes**. L'ensemble de ces déchets sont vendus à des prestataires accrédités par l'état pour recyclage.

PRÉVENTION, RÉDUCTION ET TRAITEMENT DES ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès se conforme aux exigences légales (par exemple, normes de pollution de l'air et valeurs limites).
- ▶ La société fournit des informations et forme les travailleurs à la gestion des émissions atmosphériques.
- ▶ L'entreprise surveille les types et les quantités d'émissions pertinentes dans l'air.
- ▶ La société traite les polluants pertinents avant qu'ils ne soient rejetés dans l'atmosphère (par exemple, en utilisant des filtres) ET tente continuellement de prévenir et de réduire les émissions atmosphériques.

▶ ACTIONS DE COMPENSATION DES GES

Pour neutraliser les effets des gaz à effet de serre, plusieurs projets sont prévus tels que :

- Plantation de caroubiers à 160 / hectare à Tarmilate
- Pour un total de 2 TCO₂ / an / hectare
- Plantation de lavande pour la promotion des associations locales

▶ DISTRIBUTION RESPONSABLE

Choix technique des véhicules :

- Motorisation (on achète que des moteurs normes Euro 5)
 - Flotte équipée (35%)** chaque année renouvellement de la flotte
- Lubrifiant synthétique 100% pour toute la flotte
- Pneumatique (choix se base sur les pneus d'excellente qualité)
- Mise en place des brise vent pour assurer l'aérodynamisme des camions
- Mise en place de l'éco-conduite
- Mise en place de l'informatique embarquée (géolocalisation, suivi automatisé de la consommation gasoil)
- Management de consommation gasoil
- Formation et accompagnement des conducteur
- Analyses des flux et des schémas d'exploitation pour optimiser les chargements et les tournées de distribution
- **Consommation Gasoil, KPIs** - Moyenne Camion / au 100 km / Km Parcours par jour

PAIEMENTS ILLICITES OU DES AVANTAGES

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'interdit tout comportement consistant à, directement ou indirectement, promettre, offrir, solliciter ou accorder des paiements illicites ou des avantages indus en vue d'obtenir ou de conserver un marché ou tout autre avantage irrégulier ou illégitime.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'assure que les modes de signalement et de contrôles sont adéquats pour l'ensemble du personnel et pour les sous-traitants chargés de la sécurité.
- ▶ L'entreprise a élargit le champ couvert par les chartes aux sous-traitants et aux fournisseurs.
- ▶ la prévention de la corruption est affichée comme engagement de Les Eaux Minérales d'Oulmès au niveau de sa charte RSE, des chartes vendeurs et achats, afin d'être proactifs et réactif.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès a établi une identification ainsi qu'une cartographie des risques de corruption.

PAIEMENTS, COMMISSIONS OCCULTES OU CADEAUX

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès est engagé à ne pas offrir, ni accepter de verser à des agents publics ou privés, ni à leurs proches des paiements, commissions occultes ou cadeaux en contrepartie de l'obtention ou de la modification d'un contrat de bien ou de services.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'assure que le processus de lutte anti-corruption fait l'objet d'une communication auprès de l'ensemble des salariés concernés et des partenaires.
- ▶ La communication s'est renforcée notamment au niveau des achats.
- ▶ Les vendeurs et les acheteurs sont soumis à une charte précisant la conduite à tenir.
- ▶ Les vendeurs disposent aussi d'une procédure spécifique à la vente et à la commercialisation précisant les règles à respecter et l'interdiction de vente forcée et de corruption. Cela est complété par une charte direction des ventes.

CORRUPTION ET L'EXTORSION

- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès s'est dotée d'une Direction Gestion des Risques et Compliance (GRC) dont une de ses missions est la prévention de la corruption, la mise en oeuvre des dispositifs de contrôle, d'information et de sensibilisation des cadres et de l'ensemble des salariés de l'entreprise.
- ▶ La Direction Gestion des Risques et Compliance créée est connue et visible de l'ensemble des salariés.
- ▶ Ses actions d'identification des risques, de création des chartes de bonne conduite, de réalisation des audits internes et d'inspections donnent une bonne lisibilité au dispositif en place, sont connus et intégrés dans les pratiques, mais ne sont pas identifiés par l'ensemble du personnel comme de la prévention de la corruption.
- ▶ L'analyse des risques de l'entreprise reste confidentielle, les situations de corruptions ne sont pas identifiées de façon formelles.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès positionne de façon explicite la prévention de la corruption et fait en sorte que les salariés soient à même d'identifier les situations de corruptions et sachent quelles dispositions prendre.
- ▶ Les Eaux Minérales d'Oulmès sensibilise les salariés aux mesures prises par l'entreprise pour lutter contre la corruption et l'extorsion et promouvoir le respect de ces dispositions par les salariés au moyen d'une information adéquate, de programmes de formation et de procédures disciplinaires.
- ▶ Nous avons identifié les populations de salariés à risques, les partenaires à risques.



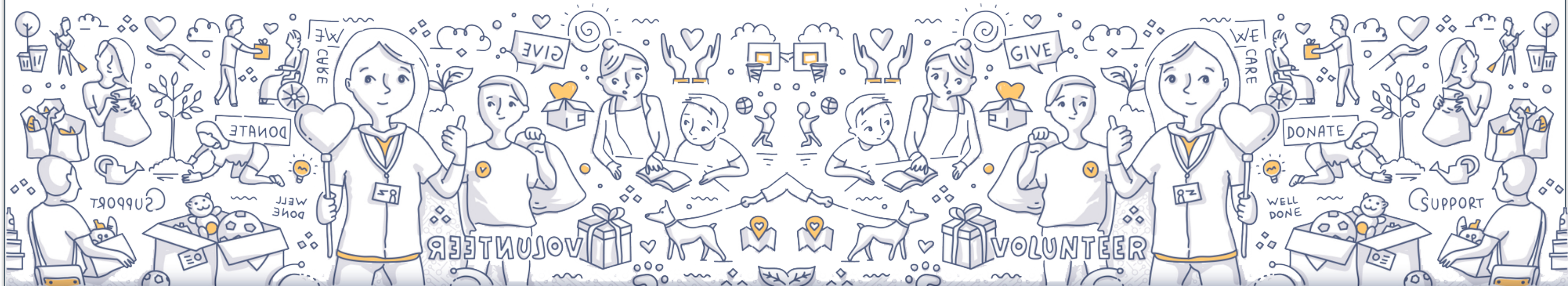
ACTIONS SOCIALES

QUELQUES ACTIONS SOCIALES

- SOCIO-CULTUREL
 - EDUCATIF
 - EDUCATIF
 - SOCIO - ÉDUCATIF
 - SOCIAL
 - SOCIAL
 - SOCIO - ÉDUCATIF
 - SOCIAL
 - SOCIAL
 - SANTÉ
 - SOCIAL
- Sponsoring de la pièce théâtrale "Bnat lalla Mennana"
 - Sponsoring du premier Forum Arabe pour le développement communautaire à Casablanca
 - Sponsoring Ecole EL MANBAA - Tarmilate
 - Sponsoring et accompagnement de l'association TIBU
 - DON pour l'association IHSSANE
 - Création coopérative AL ISLAH (Palette)
 - Création coopérative AGHROUM ATLAS (Boulangerie)
 - Don pour l'Ecole RIAD ZITOUN
 - Création coopérative ATLASSE (Textile)
 - Contribution à l'organisation du Workshop sur les Maladies non transmissibles
 - DON POUR L ASSOCIATION AL AMAL

Total des dons
2.551.394 DH

Année 2019





CONCLUSION



Fidèle aux valeurs de son Administrateur Directeur Général Madame Myriem BENSALAH-CHAQROUN, La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, entreprise engagée économiquement et socialement, a fait du développement durable et social un des piliers de son projet d'entreprise. En plaçant le capital humain et la préservation de l'environnement au coeur de son développement. Les différentes actions et initiatives que la société mène sont placées sous le signe de l'exemplarité.

La politique de développement durable et social Les Eaux Minérales d'Oulmès se veut pragmatique, transparente et utile. Fondamentalement citoyenne, intrinsèquement marocaine, culturellement ouverte sur le monde, Les Eaux Minérales d'Oulmès est une entreprise moderne dont les racines sont profondément ancrées dans le Maroc d'aujourd'hui pour que le Maroc de demain soit plus fort.

Consciente des enjeux écologiques actuels, Les Eaux Minérales d'Oulmès prend l'engagement de réduire son empreinte écologique et de préserver la nature laissée en héritage à nos enfants.

La société Les Eaux Minérales d'Oulmès, à travers son adhésion au pacte mondial va faire en sorte que ses actions soient plus cadrées afin d'avoir un plus grand impact sur la société d'aujourd'hui. À travers cet accord, elle souhaite s'inscrire parmi les entreprises faisant partie du fer de lance des principes défendus par cette organisation, à savoir le respect des droits de l'homme, des conditions de travail, du respect et du développement environnemental et pour la lutte contre la corruption.